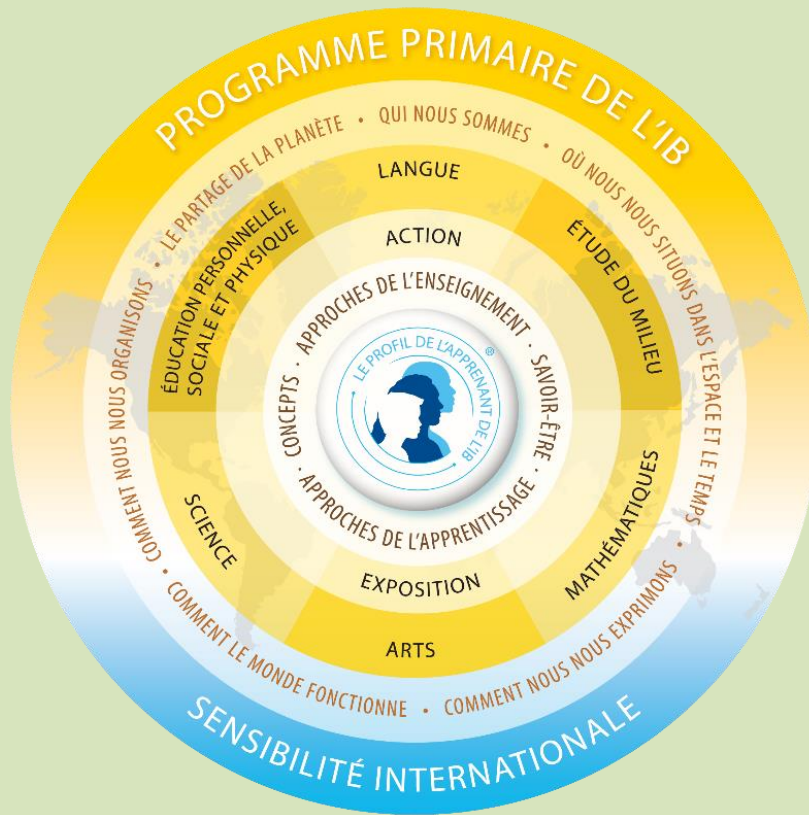




# Politique linguistique



École Internationale Wilfrid-Pelletier, CSPI



## **Philosophie**

La politique linguistique de notre école s'appuie sur la philosophie du PP en matière d'apprentissage des langues, de la politique de notre commission scolaire et du programme d'éducation du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES). «L'apprentissage des langues occupe une place centrale dans tout projet de formation, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle aussi que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée.»<sup>1</sup>

## **Contexte : profil linguistique de l'établissement**

Notre école est située sur l'Île de Montréal dans l'arrondissement Anjou donc plutôt dans l'est de Montréal. On retrouve un contexte démographique varié. Au fil des ans, l'arrondissement Anjou a accueilli un bon nombre de familles provenant de l'immigration.

Dans les dernières statistiques du Ministère de l'éducation (2015-2016), on retrouvait 29,34% de nos familles dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu (indice SFR) ce qui nous place au rang décile 9 sur 10. Pour l'indice de milieu socio-économique qui correspond à la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade, cela représente 11,34% de nos familles pour un rang décile de 6 sur 10.

---

<sup>1</sup> Programme de formation de l'école québécoise, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p. 70

Au niveau des élèves, 50% d'entre eux ont le français comme langue maternelle, mais 75% d'entre eux ont indiqué que la langue parlée à la maison était le français. 18 autres langues complètent le 25% restant dont 10% l'arabe.

75% de notre clientèle est née au Québec. Le 25% restant est complété par des élèves provenant de 32 autres pays dont 9% viennent de l'Algérie.

### **Promotion de la langue**

Les compétences en français sont développées tout au long des modules de recherche et au quotidien dans les classes. Elles sont au cœur de notre travail et une attention est apportée à la qualité de la langue dans les travaux réalisés par les élèves. Toutefois, nous considérons que l'apprentissage de la langue française est une démarche pédagogique dans laquelle faire des erreurs est inévitable et nécessaire à l'apprentissage.

En effectuant de la recherche, en échangeant avec les pairs, en développant des savoir-faire et en travaillant dans des contextes stimulants, les apprenants développent davantage les qualités du profil de l'apprenant et vont parfaire leurs savoir-faire au niveau de la langue.

Du soutien est apporté aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage dans la langue d'enseignement. Les enseignants travaillent en classe avec des sous-groupes afin de supporter les élèves qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire. Il y a aussi les périodes de récupération en classe, du décroïsonnement, de la différenciation et l'implication des parents selon leurs disponibilités.

L'équipe d'orthopédagogues est là pour supporter les enseignants et les élèves. Lorsqu'il y a des interventions plus ciblées à effectuer, ils peuvent prendre des élèves en sous-groupe.

Le processus utilisé pour identifier les besoins langagiers de chaque apprenant s'appuie sur le modèle d'intervention à trois niveaux cité dans notre politique pour une salle de classe inclusive. Un service en orthophonie est offert aux élèves selon les besoins et les disponibilités. Les professionnels de l'école font partie d'une équipe multidisciplinaire qui se rencontre mensuellement pour effectuer un suivi des élèves qui ont des difficultés.

Les enseignants comprennent l'importance de rendre l'apprentissage de la langue très active, d'impliquer les élèves et de leur fournir des occasions d'apprentissage qui sont authentiques. Chaque fois que cela est possible, la langue est enseignée dans le contexte pertinent et réaliste du module de recherche. Nous considérons que notre programme de recherche transdisciplinaire offre plusieurs occasions à l'élève d'écouter et de recevoir des idées et des informations présentées oralement que d'occasions d'exprimer oralement ses idées. Plusieurs liens sont établis entre les compétences d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de culture médiatique.

Entre les murs de l'école, l'ensemble de la communauté utilise la langue française. C'est la langue d'enseignement, de travail et de communication.

Notre centre de ressources à la bibliothèque est constamment amélioré afin de favoriser la lecture auprès des élèves. Dans les classes, la littérature jeunesse est utilisée comme moyen d'apprentissage. De plus, diverses activités sont organisées pour développer le goût de lire (période de lecture, cercle littéraire, animation à la bibliothèque du quartier, période de bibliothèque à l'école, prêts de nuit, etc.)

L'anglais est enseigné dès le préscolaire et ce, jusqu'à la 6<sup>e</sup> année. Les spécialistes qui enseignent l'anglais à notre école s'impliquent dans nos modules de recherche et développent

par le biais de ceux-ci les compétences visées par le programme de formation de l'école québécoise.

### **Conventions au sein de l'établissement**

Nous avons un comité pédagogique au sein de l'établissement dont le rôle est d'assurer une mise en place des différentes pratiques pédagogiques. Les enseignants font le lien avec le comité lors des rencontres en équipe niveau.

Au sein de l'établissement, un code de correction commun pour l'écriture a été mis en place. Il fonctionne par cycle (1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>).

### **Approbation et élaboration de la politique linguistique**

L'ensemble des enseignants est consulté afin de valider notre politique linguistique. Un sous-comité est chargé de la révision de la politique. Celui-ci s'assure que nous répondons aux exigences du MEES et aux objectifs fixés par l'IB. La rédaction et les modifications seront consignées par la coordonnatrice de l'établissement.